

LABELLISATION D'ÉVÉNEMENTS

« Épinal la belle image »

CAHIER DES CHARGES

Préambule :

Ce document est établi afin que chaque organisateur d'événement puisse juger de l'opportunité de solliciter la Communauté d'Agglomération d'Épinal pour la labellisation de son événement.

1. CRITERES PERMETTANT LA LABELLISATION D'ÉVENEMENTS

Ces critères doivent permettre une prise de décision mais ne donnent en aucun cas le droit à une labellisation d'office.

L'événement s'adresse à la population de la Communauté d'Agglomération d'Épinal et/ou permettre la promotion du territoire en dehors de ses frontières en valorisation de l'image du territoire
L'événement touche des touristes et génère donc des nuitées sur le territoire
L'événement engendre des retombées économiques, culturelles, touristiques ou environnementales pour le territoire
L'envergure de la manifestation : échelle communautaire, départementale, régionale, nationale, internationale
L'événement permet un rayonnement médiatique : communautaire, départemental, régional, national, international
Indicateurs : Nombre de participants lors de précédentes mises en œuvre / nombre de participants attendus

2. DELAI DE DÉPÔT DE LA DEMANDE

Afin de permettre à l'agglomération de personnaliser son accompagnement, un délai de dépôt de la demande de **3 mois, avant le déroulé de la manifestation**, est préconisé.

3. ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATEUR DE LA MANIFESTATION

Après validation de votre demande par la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE), l'organisateur de la manifestation aura pour engagement :

- D'apposer le logo « Épinal la belle image », sur tous ses supports de communication selon la charte graphique disponible sur www.epinal-labelleimage.fr
Une version finale de ces supports sera soumise à la validation de la CAE.
- Lorsqu'une promotion de l'événement est réalisée sur les réseaux sociaux, l'organisateur devra faire figurer le #epinallabelleimage et il pourra taguer la marque avec @epinallabelleimage
- Lorsqu'un point presse est organisé, il convient d'y convier le Président de la CAE.

D'autres engagements pourront être conclus d'un commun accord.

4. ENGAGEMENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL

La labellisation d'événements « Épinal la belle image » vous permet de bénéficier du soutien de l'agglomération pour la promotion de votre événement via les réseaux sociaux, le site internet de l'agglomération ou encore la mise à disposition de matériel et/ou de produits dérivés.

D'autres moyens de communication peuvent être déployés sur un commun accord.

5. DUREE :

La labellisation d'événements « Épinal la belle image » est limitée à la durée de la réalisation de l'événement. Tout souhait de renouvellement doit faire l'objet d'une nouvelle demande, via le site internet www.epinal-labelleimage.fr / par mail communication@agglo-epinal.fr / par courrier (Communauté d'Agglomération d'Épinal – Direction de la communication - 1, avenue Antoine Dutac - 88 000 ÉPINAL)



FORMULAIRE DE DEMANDE DE LABELLISATION D'ÉVÉNEMENTS « Épinal la belle image »

Formulaire:

- à saisir à l'aide du formulaire disponible sur le site www.epinal-labelleimage.fr
- ou à nous retourner par mail à communication@agglo-epinal.fr
- ou par voie postale : Communauté d'Agglomération d'Épinal – 1, avenue Antoine Dutac 88000 ÉPINAL

Identification de votre structure

Nom de votre structure :

Sigle éventuel :

Adresse de son siège social :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Mail de la structure :

Site internet :

N° SIRET ou RCS :

N° de récépissé en Préfecture :

Identification du correspondant :

Nom et Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail : @

Type de manifestation organisée :

Manifestation touristique - Détail :

Manifestation sportive - Détail :

Manifestation culturelle - Détail :

Manifestation artisanale OU mettant en avant des savoir-faire

Détail :

Forum, colloque, salon – Thématique (Jeunesse, habitat, transition énergétique, économique) :

Autre :

Date de la manifestation : du .../ .../..... au .../ .../.....

Nombre d'adhérents à votre structure :

Votre événement attire des visiteurs	
<input type="checkbox"/> en local (commune) <input type="checkbox"/> de toute l'agglomération d'Épinal (78 communes) <input type="checkbox"/> du département des Vosges <input type="checkbox"/> de la région <input type="checkbox"/> de toute la France <input type="checkbox"/> à l'international	
L'événement engendre des retombées économiques pour le territoire	
<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Détail : Nombre de nuitées attendues : Restauration : précisez : Animations : précisez :	
L'événement permet un rayonnement médiatique :	
<input type="checkbox"/> LOCAL <input type="checkbox"/> DEPARTEMENTAL <input type="checkbox"/> REGIONAL <input type="checkbox"/> NATIONAL <input type="checkbox"/> INTERNATIONAL JUSTIFIEZ :	
Autres partenaires :	
Financeurs de l'événement :	

<input type="checkbox"/> Nombre de participants attendus : <input type="checkbox"/> moins de 100 <input type="checkbox"/> entre 100 et 300 <input type="checkbox"/> de 300 à 500 <input type="checkbox"/> Entre 500 et 1 000 <input type="checkbox"/> Entre 1 000 et 2 000 <input type="checkbox"/> Entre 2000 et 4 000 <input type="checkbox"/> Autre à renseigner : <input type="checkbox"/> C'est la 1 ^{ère} mise en œuvre	
L'événement est : <input type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Payant : tarifs à compléter	
Attentes particulières quant à la labellisation	
<input type="checkbox"/> Relais publicitaire de la manifestation sur les réseaux Épinal la belle image <input type="checkbox"/> Prêt de matériel (le matériel est à retirer et rendre sur Epinal par l'organisateur) <input type="checkbox"/> 1 Grande arche L 10 M – H 6,5 M <input type="checkbox"/> 1 petite arche L 6 M – H 4 M <input type="checkbox"/> 2 petites arches L 6 M – H 4 M <input type="checkbox"/> 1 igloo L5,40 M – H3,72 M <input type="checkbox"/> 2 igloos L5,40 M – H3,72 M <input type="checkbox"/> Autre : à détailler <input type="checkbox"/> Mise à disposition de produits dérivés - Détaillez	